



DECRET D/2024/ 0128 /PRG/CNRD/SGG
PORTANT NOMINATION D'OFFICIERS DE L'ORDRE NATIONAL
DU MERITE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Charte de la Transition ;
Vu la Loi L/94/002/CTRN du 26 janvier 1994 modifiant et complétant l'Ordonnance n° 116/PRG/SGG du 22 septembre 1986 portant création de l'Ordre National du Mérite ;
Vu le Décret D/2021/002/PRG/CNRD/SGG du 27 septembre 2021 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite ;

DECRETE :

ARTICLE 1^{er} : En reconnaissance des éminents services rendus à la Nation, le **Grade d'Officier de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée** est décerné aux officiers supérieurs de l'armée française dont les prénoms, noms et fonctions suivent :

- **Lieutenant-Colonel Cédric LUILE**, Conseiller Militaire Technique du Directeur Général de l'Agence du Service Civique d'Action pour le Développement (ASCAD).
- **Lieutenant-Colonel Laurent SAULEAU**, Chef du Détachement d'Appui à la Coopération de Sécurité et de Défense (DACSD) au profit du partenariat franco-guinéen.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 25 JUIN 2024

Général Mamadi DOUMBOUYA

